

Statue du monarque

Je pense aussi à l'Union Jack, qui flotte dans des jardins de toute la région. Ce sont des gens qui savent chérir leur passé. Je me rappelle que, lors du grand débat sur le drapeau, des gens disaient que le nouveau drapeau canadien était le fanion à Pearson. Ils n'avaient rien contre le nouveau drapeau, mais ils ne voulaient pas renoncer à ce lien qu'il chérissent avec le passé, l'Union Jack, qui faisait partie du Red Ensign.

Je dois admettre une certaine culpabilité, car je n'ai accepté qu'avec la plus grande répugnance que la marine royale du Canada renonce au White Ensign, drapeau pour lequel j'avais beaucoup de respect. Cela dit, je dois ajouter que personne n'est plus fier que moi du drapeau canadien lorsque je le vois flotter sur les édifices publics et que je vois les jeunes voyager dans le monde entier en arborant la feuille d'érable sur leur sac à dos, leur blouson, etc.

Les parlementaires sont très conscients du rôle du monarque dans notre régime de gouvernement. Le Parlement du Canada se compose de la Chambre des communes, du Sénat et de la Souveraine, qui est, bien entendu, représentée au Canada par le gouverneur général. Nous sommes l'un des dix-sept pays qui reconnaissent la reine comme leur souveraine et celle du Commonwealth dans son ensemble. Elle est le chef de l'État canadien. Bien que ses pouvoirs puissent être exercés par ses représentants, le gouverneur général et chaque lieutenant-gouverneur des provinces, elle a le droit d'être consultée, le droit de conseiller et le droit de mettre en garde.

Il est parfois difficile de penser que notre monarque est comme un fonctionnaire, vu ce que nous pensons parfois de certains fonctionnaires. Un fonctionnaire, oui, un bureaucrate, non. C'est un fonctionnaire qui s'est acquis le respect et l'estime non seulement des dirigeants et des sujets du Commonwealth, de la Couronne et des dirigeants et citoyens du Commonwealth, mais aussi des autres nations, grandes et petites, à travers le monde. En fait, cela fait de Sa Majesté plus qu'un symbole, plus qu'un chef d'État de la famille des nations.

Étant donné ce qui constitue le Parlement du Canada—Le Sénat, la Chambre des communes et le monarque—je voudrais maintenant présenter mon opinion sur la chambre haute. Ce faisant, je pense que je peux rattacher les craintes de nombreux Canadiens, en ce qui concerne la perte d'identité et de culture, à la motion à l'étude qui vise l'érection d'une statue à l'effigie de Sa Majesté la reine Elizabeth II.

Je voudrais dire tout de suite que je suis en faveur d'un Sénat nommé, même si je reconnais tous les défauts inhérents à cela et si je reconnais également que des changements doivent être apportés pour rendre cette institution plus constructive et, peut-être, plus efficace. Le problème ne vient pas des intentions bien pensées des pères de la Confédération pour cette institution, la chambre de réflexion, mais bien de ce que dans beaucoup trop de cas on l'a laissée devenir une maison de retraite pour beaucoup d'incompétents, beaucoup d'anciens politiciens. On l'a laissée devenir un club, où l'on politique à loisir, non pas pour le bien du Canada ou des Canadiens, mais à des fins strictement partisans.

Une étude que j'ai lue établit à près de 99 p. 100 la proportion de l'ensemble des Canadiens qui affirment qu'ils refuseraient de briguer un mandat représentatif à quelque niveau que ce soit: fédéral, provincial ou municipal. Si c'est exact,

nous devons sûrement nous demander si les hommes et les femmes qui constituent le 1 p. 100 servent bien l'intérêt du pays. Je dis que non, et je pense que la plupart des Canadiens sont de mon avis.

Ce qui m'amène à l'idée d'un Sénat élu. Les Canadiens hautement qualifiés, compétents, expérimentés et capables, qui font partie des 99 p. 100 pourraient être choisis, sans égard à leur allégeance politique, pour servir sérieusement le Canada et les Canadiens. Il faudrait évidemment d'autres changements que je ne détaillerai pas maintenant.

Nous ne devrions jamais avoir de Sénat élu. Il n'y a pas d'élection sans circonscription. Le fait d'avoir une circonscription pourrait mettre les sénateurs dans l'impossibilité de s'acquitter de leurs fonctions de manière tout à fait objective, sans sectarisme politique, ce qui me ramène à mon point de départ, à la raison qui me fait mentionner le Sénat dans le contexte de cette motion. Faire élire les deux chambres dans notre système de gouvernement nous conduirait, à mon avis, vers un système républicain, qui ressemblerait davantage à celui des États-Unis où chacune des assemblées aspire à plus de pouvoir et tente d'usurper le pouvoir et l'autorité de l'autre. Nous risquerions de nous éloigner petit à petit de nos racines: le parlementarisme britannique, modèle des parlements.

Nous voulons être fiers de notre système de gouvernement, du lien historique qui nous rattache au monarque. Nous le faisons en chérissant nos traditions vieilles de 120 ans et en inculquant cette fierté à nos enfants. Qui personnifie notre forme de gouvernement avec plus de grandeur que Sa Majesté la reine du Canada?

J'appuie la motion du député de Nepean—Carleton (M. Tupper). J'incite les députés de tous les partis à faire de même.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir dire quelques mots sur la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui. Il est question d'ériger une statue de la reine Elisabeth II sur la colline du Parlement.

Nous sommes probablement nombreux à partager les sentiments que je me rappelle très bien avoir éprouvés lorsque je suis venue la première fois sur la colline du Parlement, en 1979. Je suis arrivée au bout de l'allée, à côté de la flamme du centenaire, que j'ai contournée pour aller contempler la tour de la paix et les immeubles du Parlement. J'étais entourée de beauté et de bien des symboles de nos traditions nationales.

Je crois que la plupart des Canadiens sont fort émus lorsqu'ils voient des photographies des immeubles du Parlement et de la colline sur laquelle ils sont édifiés. Nous appelons affectueusement celle-ci «La colline», car les immeubles du Parlement ont effectivement la faveur des Canadiens. Ils occupent une place importante dans notre histoire. Les Canadiens en vacances amènent leurs enfants ici pour qu'ils soient fiers d'être canadiens. Ils viennent de tous les coins du pays—de l'est, de l'ouest, du nord et de la bande frontalière. C'est un endroit où nous sommes tous unis. Par conséquent, la colline du Parlement renforce notre identité. C'est l'image que nous offrons au monde. Plusieurs milliers de visiteurs viennent ici chaque été. Même si le Canada est un pays jeune, il est unique, et les immeubles du Parlement et les terrains environnants traduisent ce caractère unique.